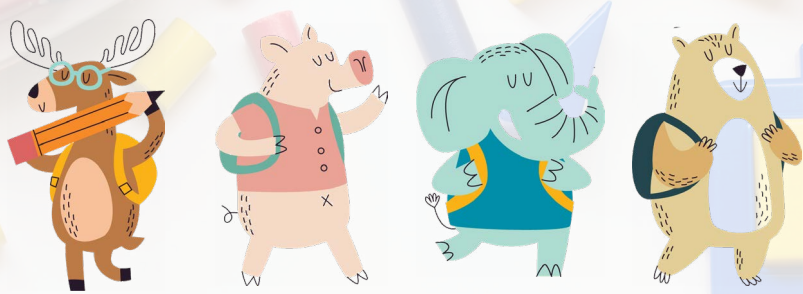


Le Bulletin du RPE

numéro 48

RELAIS PETITE ENFANCE

BONNE RENTRÉE À TOUS



YOUPI ! C'EST LA RENTRÉE

J'espère que vous avez tous bien profité de ces vacances d'été ensoleillées et que vos batteries sont rechargées pour cette nouvelle année scolaire. Vous trouverez ci-dessous le programme proposé dans le cadre des animations collectives du RPE.

PROGRAMME D'ANIMATIONS

Mardi	26-sept	Vignonet	Eveil Musical
Vendredi	29-sept	Puisseguin	Eveil Musical
Mardi	03-oct	Vignonet	Atelier grande lessive: Avec ou sans eau?
vendredi	06-oct	Puisseguin	Atelier grande lessive: Avec ou sans eau?
Mardi	10-oct	Sainte Terre	Festival Destin'action (voir encart)
Vendredi	13-oct	Puisseguin	Motricité
Mardi	17-oct	Le RPE est en formation avec la CAF	
Vendredi	20-oct	St Sulpice de F.	Médiathèque

* Animation ouverte à toutes, entrée libre entre 9h30 et 12h. Au programme : Parcours de motricité, lecture de Kamishibai, atelier autour du goût - animation intergénérationnelle

EN SOIRÉE

Soirée OAPE (Offre d'Accueil Petite Enfance)

Judi 5 octobre
18h00 à 19h30.

Au centre de Loisirs de « 1, 2, 3 soleil »
4 Route du Chais à Puisseguin

DESTIN'ACTION



FESTIVAL SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

Le Grand Saint-Émilionnais organise pour la 3ème année le festival Destin'Actions. Ce festival vise à démocratiser la pratique du sport et plus généralement d'une activité physique.

Un temps sera dédié au RPE et aux assistantes maternelles pour les tous-petits le mardi 10 octobre 2023 !


INFO / RAPPEL

« Article R 421-39 du Code de l'Action Sociale et des Familles : L'assistant maternel est tenu de déclarer au président du conseil départemental, dans les huit jours suivant leur accueil, le nom et la date de naissance des mineurs accueillis ainsi que les modalités de leur accueil et les noms, adresses et numéros de téléphone des représentants légaux des mineurs. Toute modification de l'un de ces éléments est déclarée dans les huit jours».

Vous devez signaler tout nouvel accueil ou départ d'enfant au service de PMI de votre secteur dans les 8 jours.

Une fiche de liaison est disponible sur le site internet du conseil Départemental de la Gironde (Gironde.fr) rubrique Enfance Famille / Modes d'accueil / Vous êtes assistant.e maternel.le / Fiche de liaison concernant l'accueil ou le départ d'un enfant - Vous pouvez aussi le faire sur papier libre.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX



**Marie Ducaté, l'animatrice du relais vous accueille à la
Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
Lieu-dit Simard, parking de la gare - 33 330 St-Emilion
06 07 12 49 55**

rpe@grand-st-emilionnais.org

**Le lundi, mercredi et jeudi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

**Le mardi et vendredi
de 13h30 à 17h00
*(hors congés de l'animatrice)***